



FICHE DE VERDICT

ISP-3021-4

NOM DE L'ADULTE : _____

Réalisation efficace des tâches liées à l'exercice de l'emploi non spécialisé choisi telles qu'elles ont été inventoriées par l'enseignante ou l'enseignant en collaboration avec le milieu de stage

- Lorsque l'adulte réalise les tâches liées à l'exercice de l'emploi non spécialisé choisi, il produit des biens ou des services en respectant les étapes de réalisation.
- Il utilise des méthodes et des techniques de travail appropriées.
- Il prête attention aux détails et à la finition du produit ou du service dans un contexte habituel de travail, mais aussi dans des situations de surcharge de travail ou de tâches répétitives.
- Il vérifie si le résultat de son travail est conforme en se référant aux normes de qualité.
- Il utilise de manière appropriée les outils et l'équipement.
- Il respecte les consignes d'utilisation et d'entretien et il range et nettoie régulièrement son poste de travail en respectant les normes et les usages relatifs au classement et au rangement de l'entreprise.
- Si l'adulte détecte un bris ou le mauvais fonctionnement d'un appareil, il prend les mesures prévues à cet effet.
- Il applique les règles de santé et de sécurité de l'entreprise. Il porte l'équipement de sécurité obligatoire et il utilise le matériel de sécurité de façon adéquate. Pour assurer sa protection et celle des autres, l'adulte tient compte des mesures de prévention et des mesures d'urgence. Il adopte des postures de travail sécuritaires et respecte les normes d'hygiène et de salubrité de l'entreprise.
-

Suivi systématique relatif à l'exécution de ses tâches de travail

- Pour assurer le suivi relatif à l'exécution de ses tâches de travail, l'adulte effectue un bilan de ses forces et de ses limites à l'aide d'une grille d'appréciation et en tenant compte des attentes de l'entreprise.
- À cette fin, il discrimine les faits des opinions et il distingue ses perceptions de celles de ses supérieurs et de ses collègues de travail.
- Il établit un objectif de changement clair et précis.
- Il justifie dans quelle mesure son objectif de changement est réalisable et significatif sur le plan personnel et professionnel et prévoit le temps nécessaire pour y arriver.
- Il élabore un plan d'action permettant l'atteinte de son objectif de changement. Ce plan prévoit les moyens pour y parvenir, les ressources internes et externes sur lesquelles il peut compter, des échéanciers, les pièges et les obstacles qu'il peut rencontrer, des solutions de rechange et des mesures de suivi.

/100

Modalités :

- 1.
- 2.
- 3.

Traces et objets d'évaluation sur lesquels le jugement professionnel a été porté (documents ci-joint ou URL ci-bas) :

- 1.
- 2.
- 3.

À PARTIR DES MESURES ET OBSERVATIONS EFFECTUÉES, JE JUGE QUE L'ADULTE A OBTENU LE

RÉSULTAT SUIVANT : **/100**

NOM DE L'ENSEIGNANT-E : _____

SIGNATURE : L'adresse de courriel utilisée pour l'envoi au centre tient lieu de signature DATE : _____